

**Service instructeur**  
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2013-10-6-4

**Service consulté**

**CONSTRUCTION NEUVE, RÉNOVATION OU EXTENSION DE BÂTIMENTS  
EXISTANTS  
DANS LE CADRE DU PLAN DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ELEVAGE  
C244 DÉVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, il vous est proposé d'accorder un montant total de 107 572,89 € de subventions (aide surplafond d'intégration paysagère incluse) aux huit exploitants agricoles, conformément au tableau figurant dans le rapport.

Ce montant prélevé sur le Chapitre 204, Fonction 74, Nature 204182, sera versé à l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

Le Ministère de l'Agriculture a décidé le lancement, en 2005, d'un plan national d'aide aux bâtiments d'élevage (filiales bovines, ovines et caprines), cofinancé par l'Union Européenne, ayant pour objectif d'améliorer la rentabilité des exploitations d'élevage, les conditions de travail des éleveurs et de permettre le respect des normes environnementales, sanitaires d'hygiène et de bien-être des animaux.

Les modalités d'intervention du Département ont été reconduites lors du vote du BP 2007, au moment de l'intégration du PMBE dans le plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Huit dossiers ont fait l'objet d'un examen par le comité PMBE réuni en date du 24 septembre 2013 (comité regroupant l'ensemble des partenaires financiers de cette démarche).

Ce comité propose d'accorder aux agriculteurs une aide de base sur le bâtiment ainsi qu'une aide supplémentaire dite de « surplafond », dans la mesure où l'agriculteur fait un effort conséquent en matière d'intégration paysagère (bardage bois, plantations d'arbres, de haies, d'arbustes, remblai enherbé, etc...).

Ces huit dossiers représentent une subvention globale de 107 572,89 € (aide surplafond d'intégration paysagère incluse).

En 2013, dix projets ont déjà fait l'objet d'une aide départementale pour un montant total de 190 925,86 €.

Le total des aides départementales s'élèverait ainsi en 2013 pour les dix huit projets à 298 498,75 €, l'enveloppe disponible au début de l'année 2013 était de 420 767,96 €, ce qui porterait l'enveloppe encore disponible pour cette année à 122 269,21 €.

Il est précisé aux agriculteurs engagés cette année que leurs travaux devront être terminés pour mai ou juin 2015, car nous abordons la dernière année du programme PMBE 2007-2013.

Les factures devront parvenir au plus tard dans ce délai afin de permettre à la Direction Départementale des Territoires (DDT) et à l'Agence de Service et de Paiement (ASP), de pouvoir procéder au paiement des subventions avant la fin de l'année 2015.

Les huit dossiers examinés à ce jour sont présentés dans le tableau ci-dessous.

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Subvention bâtiment	Aide intégration paysagère	Total subvention CG68
DRU04112	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT SARL LES DAHLIAS BERRWILLER</b> (Construction bâtiment élevage bovin)  Montant du projet : 108 236,47 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 060,05 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 13 025,38 €</b>	9 334,50	2 210,38	11 544,88
DRU04109	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT EARL LIESBACH FOLGENSBURG</b> (Extension bâtiment d'élevage VL et couverture fumière)  Montant du projet : 234 006,61 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 11 250,00 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 11 250,00 €</b>	11 250,00	Néant	11 250,00
DRU04105	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT ROMINGER MOLLAU</b> (Extension bâtiment chèvre, moutons et stockage fourrage)  Montant du projet : 63 533,42 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 445,44 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 19 054,66 €</b> <b>ETAT (financeur) : 11 718,33 €</b>	3 348,10	1 542,80	4 890,90
DRU04107	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GAEC GALGENBOURG MASEVAUX</b> (Construction bâtiment d'élevage bovin)  Montant du projet : 292 322,29 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 744,42 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 27 510,99 €</b> <b>ETAT (financeur) : 13 281,25 €</b> <b>AGENCE DE L'EAU RHIN- MEUSE : 13 984,00 €</b>	6 727,75	2 757,59	9 485,34

DRU04110	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GAEC DES PRES MUESPACH LE HAUT</b> (Construction bâtiment d'élevage vaches laitières)  Montant du projet : 424 171,75 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 398,74 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 31 203,99 €</b>	18 669,00	2 136,27	20 805,27
DRU04106	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GROLLEMUND GUEMAR</b> (Construction bâtiment d'élevage bovin)  Montant du projet 93 436,80 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 642,54 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 16 931,85 €</b>	9 298,27	1 991,05	11 289,32
DRU04101	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT LEQUIN OLTINGUE</b> (Construction bâtiment d'élevage vaches allaitantes avec stockage fourrage)  Montant du projet : 167 683,01 € Cofinancement : <b>UNION EUROPEENNE : 24 808,74 €</b> <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 8 271,24 €</b>	13 332,00	3 205,52	16 537,52
DRU04108	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GAEC HERBAGE SEPOIS LE BAS</b> (Construction bâtiment d'élevage bovin)  Montant du projet : 532 479,16 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 21 761,49 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 21 769,65 €</b>	18 669,00	3 100,66	21 769,66
<b>Total</b>				<b>107 572,89</b>

Ainsi, il vous est proposé d'accorder un total de subventions de 107 572,89 € aux huit exploitations agricoles, conformément au tableau ci-dessus.

Ce montant de 107 572,89 € (aide surplafond d'intégration paysagère incluse) sera prélevé sur le Chapitre 204, Fonction 74, Nature 204182, et versé à l'Agence de Service et de Paiement (ASP).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 15 NOVEMBRE 2013

Développement rural (Inv)  
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Subvention bâtiment	Aide intégration paysagère	Total subvention CG68
DRU04112	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT SARL LES DAHLIAS BERRWILLER</b> (Construction bâtiment élevage bovin)  Montant du projet : 108 236,47 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 060,05 € UNION EUROPEENNE : 13 025,38 €	9 334,50	2 210,38	11 544,88
DRU04109	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT EARL LIESBACH FOLGENSBURG</b> (Extension bâtiment d'élevage VL et couverture fumière)  Montant du projet : 234 006,61 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 11 250,00 € UNION EUROPEENNE : 11 250,00 €	11 250,00	Néant	11 250,00
DRU04105	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT ROMINGER MOLLAU</b> (Extension bâtiment chèvre, moutons et stockage fourrage)  Montant du projet : 63 533,42 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 2 445,44 € UNION EUROPEENNE : 19 054,66 € ETAT (financier) : 11 718,33 €	3 348,10	1 542,80	4 890,90
DRU04107	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GAEC GALGENBOURG MASEVAUX</b> (Construction bâtiment d'élevage bovin)  Montant du projet : 292 322,29 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 4 744,42 € UNION EUROPEENNE : 27 510,99 € ETAT (financier) : 13 281,25 € AGENCE DE L'EAU RHIN- MEUSE : 13 984,00 €	6 727,75	2 757,59	9 485,34

DRU04110	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GAEC DES PRES MUESPACH LE HAUT</b> (Construction bâtiment d'élevage vaches laitières)  Montant du projet : 424 171,75 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 10 398,74 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 31 203,99 €</b>	18 669,00	2 136,27	20 805,27
DRU04106	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GROLLEMUND GUEMAR</b> (Construction bâtiment d'élevage bovin)  Montant du projet 93 436,80 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 5 642,54 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 16 931,85 €</b>	9 298,27	1 991,05	11 289,32
DRU04101	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT LEQUIN OLTINGUE</b> (Construction bâtiment d'élevage vaches allaitantes avec stockage fourrage)  Montant du projet : 167 683,01 € Cofinancement : <b>UNION EUROPEENNE : 24 808,74 €</b> <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 8 271,24 €</b>	13 332,00	3 205,52	16 537,52
DRU04108	<b>ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT GAEC HERBAGE SEPOIS LE BAS</b> (Construction bâtiment d'élevage bovin)  Montant du projet : 532 479,16 € Cofinancement : <b>CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 21 761,49 €</b> <b>UNION EUROPEENNE : 21 769,65 €</b>	18 669,00	3 100,66	21 769,66

<b>Total</b>	<b>107 572,89</b>
--------------	-------------------